

Au Conseil communal de Lausanne

Interpellation :

L'embouchure du canal de Lavey dans le Rhône est-il source potentiel d'énergie ?

Développement :

Les incidents survenus au Japon ces dernières semaines, montrent que la recherche d'énergie propre est d'actualité, toutes les opportunités méritent une étude sérieuse. La région de Lavey est actuellement un site concerné par d'implantation de deux projets de production hydroélectrique et un projet de correction du Rhône. La ville de Lausanne entend investir près de 200 millions dans le projet Lavey Plus pour garantir une production annuelle supplémentaire de 75 GWh, ainsi qu'un investissement de même importance à Massongex pour permettre une production de 100 GWh.

En parallèle, la Confédération et les cantons du Valais et de Vaud ont également planifié des investissements lourds dans le projet de troisième étape de la correction des rives du Rhône.

La mise en œuvre de ces différents projets va générer, au point d'embouchure du canal de fuite dans le Rhône, une différence de niveaux d'eau de 8 à 10 mètres. A noter que le canal de Lavey a probablement un débit de 60 à 300 m<sup>3</sup>/seconde.

Ces chiffres, s'ils devaient se confirmer, représentent probablement un potentiel intéressant de produire de l'énergie hydroélectrique supplémentaire sur le site de Lavey.

Questions à la Municipalité :

1. Si les chiffres précités peuvent être confirmés, le site ne présente-t-il pas une opportunité de produire une énergie propre ?
2. Comme ce potentiel a semble-t-il déjà été porté à la connaissance de la Ville de Lausanne, une étude sérieuse a-t-elle permis d'évaluer le potentiel de l'embouchure du canal de fuite de Lavey dans le Rhône ?

Lausanne, le 12 avril 2011.

Claude-Arain Voiblet,  
Conseiller communal

